



La Touraine à 2 Souvenir Jean-Jacques MOREAU

Samedi 24 & Dimanche 25 juin 2023

Accueil : camping municipal Le Verdeau, en bord de Loire, à **CHARGE** (à 5 km à l'est d'AMBOISE en direction de Chaumont Sur Loire, D 751)

Chacun réserve directement auprès du camping en précisant qu'il participe au **Groupe « Tandem »**

Possibilité de louer une toile de tente équipée (lits de camp) pour 2 personnes –

Réservation : Email : mairie@village-charge.fr Tél mairie : 02.47.57.04.01

Programme : Accueil au camping le vendredi 23 juin à partir de 17 h

Samedi 24 juin : Accueil des participants / Matinée libre – visite libre de la ville d'Amboise et/ou du Château

Départ à partir de 13 h 30 pour une randonnée tandem de 45 km en direction de la Cave ROUGEBEC – visite et dégustation de Vouvray (achat possible – livraison organisée)

Dîner au camping (en plein air) - traditionnel Cochon de lait Grillé (sur réservation lors de l'inscription)

Dimanche 25 juin :

Départ à partir de 8 h 30 pour une randonnée de 80 km en direction de Château-Renault (BPF 37). Pique-nique tiré de la sacoche – Visite guidée Musée du Cuir & du Parchemin (option – sur réservation lors de l'inscription)

Contacts et **inscriptions avant le 05 juin 2023** auprès de **Christine et Patrick LENFANT**

70 rue d'Estienne d'Orves 91370 VERRIERES LE BUISSON –
Courriel : christine.turzynski@wanadoo.fr ou patandem91@gmail.fr

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 05 juin 2023** à Christine ou Patrick LENFANT

NOMS : Prénoms :

Adresse :

Courriel : Portable :

Licenciés FF Vélo : Nom du Club N° licences :

Hébergement camping : OUI NON Autre hébergement :

1. **Inscription par tandem** : si licenciés FF Vélo / adhérent ACT-TCF = **17 €**

Si non licencié FF Vélo / non adhérent ACT-TCF = **20 €**

2. **Dîner Cochon Grillé par personne** : 27,00 € x = €

3. **Visite Musée du Cuir par personne** : 4,00 € x = €

TOTAL 1 + 2 + 3 = €

Chèque à libeller à l'ordre d'**Evasion Tandem Club**

« Nous attestons sur l'honneur que nous sommes en condition physique suffisante pour effectuer le(s) parcours »

Date et signatures :

Les organisateurs, ACT-TCF et ETC, déclinent toute responsabilité en cas d'accident mettant en cause un vélo ou un tandem à assistance électrique non conforme à la législation en vigueur.

Chacun s'engage à respecter le code de la route et les mesures sanitaires qui seront en vigueur lors de ce week-end.